

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	13	14

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
Le : 26/05/2026  
Et  
Publication ou notification du :  
26/05/2026

L'an 2026, le 21 Mai à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Sennely s'est réuni en Mairie, salle du Conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DE BLOIS Bruno, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/05/2026.

**Présents** : M. de BLOIS Bruno, Maire,  
Mmes : COLLET Elisabeth, CORNUAULT Yolande, MARCHAL Séverine,  
MARTIN Muriel, QUERCY Christine, VILLEY Séverine,  
MM : BLEUSE Georges, CHABIN Raphaël, DELIGNY Frédéric, JEULIN Patrick,  
ROBERT Arthur, ROBLEDO Olivier

**Excusée ayant donné procuration** :  
Mme MIALLET Julia à Mme COLLET Elisabeth

**Excusé** : M. PAQUES Pierre

**A été nommé(e) secrétaire** : M. ROBERT Arthur assisté de Mme BRENGEL-BOUSSIER Marie-Anne

### 2026-26 – Vote du Budget Supplémentaire 2026 du Budget Principal de la Commune

Une erreur d'affectation du résultat 2025 au budget 2026 de la commune ayant été rectifié par la délibération n°2026-25 ; il est nécessaire de voter un budget supplémentaire du BP de la Commune.

Le budget supplémentaire correspond à la modification de la reprise de résultat 2025 d'investissement qui se répartie de la façon suivante :

#### **Dépenses d'Investissement :**

Chapitre - Compte (M57)	Libellé	Montant
21 – 2135	Install. Générales, agencements, aménagements des constructions	12 643,66 €
<b>Total dépenses Budget Supplémentaire</b>		<b>12 643,66 €</b>
<b>Total des dépenses d'exploitation (Budget Primitif + Budget Supplémentaire)</b>		<b>247 206,23 €</b>

#### **Recettes d'Investissement :**

Chapitre - Compte (M57)	Libellé	Montant
001 - 001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 643,66 €
<b>Total recettes Budget Supplémentaire</b>		<b>12 643,66 €</b>
<b>Total des recettes d'exploitation (Budget Primitif + Budget Supplémentaire)</b>		<b>247 206,23 €</b>

Vu l'article L1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales portant sur les modifications pouvant être apportées au Budget,

Vu les inscriptions budgétaires du Budget Primitif 2026 de la Commune,

Considérant qu'il est nécessaire de corriger cette affectation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **DÉCIDE à l'unanimité** d'adopter le Budget Supplémentaire 2026 ci-dessus, relatif au Budget Principal 2026 de la Commune.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 21/05/2026

Le Secrétaire de séance,  
M. ROBERT Arthur



Le Maire,  
M. de BLOIS Bruno

